

Tuer le père ? Présence et usages de Ronsard dans les œuvres d'Aubigné

Julien GOEURY
Sorbonne-Université

Résumé : Cet article se livre à une analyse systématique des références à Ronsard dans l'œuvre d'Aubigné en croisant localisation spatiale et temporelle, c'est-à-dire en tenant compte de la distribution très large de ces nombreuses références, mais en essayant surtout de rétablir une chronologie, ce que la nature des écrits d'Aubigné, faits d'imprimés et de manuscrits, complique beaucoup. En revenant à des pièces de jeunesse rarement étudiées et en envisageant certaines versions corrigées par le poète lui-même, on entend démontrer que la relation qu'entretient Aubigné avec Ronsard ne peut être entièrement circonscrite par l'admiration tardivement affichée en toutes lettres à l'égard d'un père/maître, mais qu'elle se fonde sur une première confrontation volontairement effacée par la suite.

Mots-clés : Aubigné, réception, postérité, histoire littéraire, envie

Si l'on veut progresser dans l'étude de la réception de Ronsard à court et à moyen terme, c'est-à-dire de son vivant et dans les premières décennies qui suivent sa mort en 1585, il n'est pas forcément nécessaire d'envisager une série d'intervenants dont les contributions croisées permettraient de caractériser des effets de continuité ou de rupture, en dessinant un contexte général (voir Raymond 1965). La contribution d'un seul écrivain, Agrippa d'Aubigné, peut en effet suffire à bien apprécier la place immédiatement prise par le poète vendômois dans une histoire à la fois personnelle (celle d'Aubigné lui-même) et collective (celle de la poésie française). Il peut suffire, et cela pour deux raisons principales. La première, c'est la durée exceptionnelle de sa propre activité d'écrivain (on ne parlera pas ici de carrière), puisque ses écrits manuscrits et imprimés, pour peu qu'on puisse les raccorder à des périodes de composition déterminées (ce qui n'est pas toujours facile, comme on le verra plus loin), offrent un empan chronologique d'une soixantaine d'années, allant du tout début des années 1570, date de ses premiers vers d'inspiration amoureuse, qui suivent eux-mêmes de premiers essais en latin et en français dont il ne reste presque rien¹, jusqu'à ses ultimes publications genevoises, qui précèdent de très peu sa mort en mai 1630. Aubigné traverse donc plusieurs époques et côtoie (d'abord de très près, puis de très loin) plusieurs générations de poètes français, qui continuent de se situer vis-à-vis

¹ Voir le *Recueil des vers de Monsieur d'Ayre*, POM 481-482.

de Ronsard. Quant à la seconde raison, ici essentielle, c'est le retour très fréquent du nom de Ronsard dans ses écrits.

Si l'on se donne en effet les moyens d'être exhaustif, c'est-à-dire si l'on consulte la totalité (considérable) des écrits d'Aubigné à notre disposition, ce que facilitent aujourd'hui non seulement la consultation directe des « Papiers Théodore Agrippa d'Aubigné » au sein des Archives Tronchin (tous numérisés et consultables en ligne sur le site de la Bibliothèque de Genève), mais aussi un travail éditorial plus récent qui nous sert ici de référence², on peut voir apparaître le nom de Ronsard en toutes lettres plus d'une vingtaine de fois, quelle que soit la nature et la portée de toutes ces références nominales. Pour arriver à un tel dénombrement, il faut opérer un relevé systématique, effectué dans des écrits aussi bien manuscrits (autographes ou hétérographes) qu'imprimés (bien moins nombreux), mais l'intérêt d'un tel décompte est évidemment tout relatif. Le nom de Ronsard peut ainsi revenir à plusieurs reprises dans un même texte, dont il n'existe qu'une seule version conservée, comme c'est le cas des « Vers faits à seiz'ans / À M. de Ronsard » (PPS 409-410), où il revient à quatre reprises, Ronsard étant l'argument même du poème. Repérable une fois au sein d'un seul et même texte, il peut aussi être recopié à plusieurs reprises, comme c'est le cas par exemple du sonnet V de l'*Hécatombe à Diane* qui débute par une apostrophe topique (« *Ronsard*, si tu as sçeu par tout le monde espandre », Ptps 223³). C'est là un poème dont il existe en effet trois types d'actualisation matérielle: d'abord sous la plume de chacun des deux secrétaires qui copient et recopient les sonnets à vingt ans d'intervalle dans les volumes T159 et T157 des Archives Tronchin, et enfin sous la plume d'Aubigné lui-même, mais dans la table des matières autographe du recueil qu'il laisse inachevé à sa mort et que nous continuons d'appeler *Le Printemps*.

Si ce premier décompte d'une vingtaine d'occurrences constitue donc en grande partie un leurre et qu'il faut plutôt s'en tenir à une dizaine, réellement significatives (parfois prises, comme on l'a vu, au sein de séries syntagmatiques ou paradigmatisques), faut-il pour autant en relativiser l'importance? Sûrement pas. Et si l'on tient compte de critères spatio-temporels (cartographie des écrits et frise chronologique des moments d'écriture ou de publication imprimée), le phénomène prend même toute son importance.

2 Toutes les références aux écrits d'Aubigné (à l'exception de l'*Histoire universelle*, notée HU, et publiée par A. Thierry à la librairie Droz) renvoient aux *Œuvres* publiées aux Classiques Garnier, et en particulier aux *Petites œuvres meslées* (t. I, éd. V. Ferrer), notées POM; aux *Tragiques* (t. V, éd. J.-R. Fanlo), notés Tr.; à la *Correspondance* (t. IV, éd. M.-M. Fragonard), notée Corr.; aux Poésies politiques, satiriques, *Poemata*, poésies de Constant d'Aubigné (t. VIII, éd. J.-R. Fanlo), notés PPS; à *La Responce de Michau l'aveugle*, *La Replique de Michau l'aveugle*, avec les pièces catholiques de la controverse (t. II, éd. J.-R. Fanlo), notées Responce ou Replique; enfin au *Printemps* (t. IX, éd. J. Goeury), noté Ptps.

3 Le sonnet est reproduit intégralement plus bas.

Du côté de la situation dans l'espace des écrits, c'est la dispersion qui frappe, car cartographier la présence de Ronsard exige d'aller voir un peu partout au sein d'une œuvre qui, faut-il le rappeler, est d'une diversité exceptionnelle. Et du côté de la situation dans le temps de l'écriture, c'est l'étalement qui frappe, au sens où ces mentions s'échelonnent sur la très longue durée, en recoupant pour ainsi dire les bornes chronologiques, déjà signalées plus haut, de l'activité d'écrivain d'Aubigné. Bref, Ronsard semble être là partout et tout le temps et il servirait même en quelque sorte de boussole à Aubigné dès qu'il est question de poésie, et cela quels que soient le moment et le contexte d'écriture. Or cette vision d'ensemble mérite d'être affinée, voire infléchie, car elle fait perdre de vue certaines caractéristiques essentielles de la relation entre les deux hommes, telle qu'Aubigné la met justement en scène. Il s'agira donc pour nous de commencer par établir un état des lieux complet, c'est-à-dire de revenir sur la situation spatiale de toutes ces mentions significatives en statuant sur l'homogénéité de cet ensemble d'un point de vue axiologique, avant de revenir ensuite sur leur situation temporelle, un aspect de la question jamais vraiment pris en considération en tant que tel, mais qui est très révélateur de ce qui se joue selon nous en profondeur au cours de la jeunesse, réelle ou entièrement réinventée du poète. C'est ce Ronsard des profondeurs que nous voudrions essayer de voir remonter à la surface.

Situer Ronsard dans l'espace des écrits

Si l'on veut réduire la diversité des écrits d'Aubigné où il est question de Ronsard, on peut être amené à opérer un reclassement en deux massifs de textes inégaux. Le premier, le moins volumineux, rassemble ce qu'on pourrait appeler des écrits historiques, au sens le plus compréhensif du terme. Ces derniers sont de natures très différentes, puisqu'il s'agit aussi bien du titre à rallonge d'une pièce de circonstance, d'une lettre tirée de la *Correspondance*, que de deux passages de l'*Histoire universelle*.

On rencontre ainsi le nom de Ronsard dans le titre à rallonge d'un sonnet satirique (« Tandis que je contemple un œuil d'or affamé »⁴), titre qui ne figure que dans l'album manuscrit connu sous le nom de *Recueil des vers de Monsieur d'Ayre*, aujourd'hui conservé dans une collection privée. Ronsard apparaît là en tête d'une liste de poètes côtoyés par Aubigné à l'occasion d'un « banquet » qui se serait déroulé à Paris en 1573, une circonstance à laquelle

4 « A un festin que fit le Gast où estoient Ronzard (*sic*) Jodelle Belleau Fileul Baif Desportes Vatel les deux Jamains et autre excelans [...] » (*Recueil des vers de Monsieur d'Ayre*, POM 485). Cet album manuscrit reprend un certain nombre de pièces figurant par ailleurs dans le volume T159, qui réunit les pièces réservées au *Printemps*, en leur adjoignant parfois des titres précisant les circonstances de composition (pour plus de détails, voir *Ptps* 813).

le sonnet ne fait plus allusion en tant que telle, mais que son titre rappelle. On notera seulement que le nom de Ronsard arrive en tête de cette liste non alphabétique. Et même s'il s'agit seulement pour lui de présider un banquet et non de prendre la tête d'une « bande » ou d'une « volée » de poètes, comme dans la lettre qui suit, c'est la même logique qui s'impose, celle d'une primauté, conjoncturelle ou structurelle, au sein du champ poétique.

En ce qui concerne la *Correspondance*, il s'agit donc de la fameuse Lettre XI des « Lettres de poincts de science »⁵, qui offre un bref panorama de l'histoire de la poésie française, depuis la fin du règne de François I^{er} jusqu'au début de celui de Louis XIII⁶. Aubigné y cautionne une doxa déjà largement diffusée et dont on retrouve des versions apparentées, entre autres, dans la préface des *Œuvres* de Jodelle publiées à titre posthume par Charles de La Mothe, ou bien encore dans *Les Recherches de la France* d'Etienne Pasquier. L'idée est toujours la même : entériner la position dominante de Ronsard au sein du champ poétique et situer ce dernier aux origines d'un renouveau de la poésie française, dont l'histoire est envisagée ici par « bandes » successives⁷. Le propos est connu, presque déjà convenu au moment où Aubigné l'énonce, et on se contentera de noter deux choses : d'une part qu'il prend ici la posture d'un connaisseur et isole parmi les poètes de son temps « M[onsieur] de Ronsard », le premier et le seul à bénéficier d'une telle dénomination (pas de prénom, mais une particule) qui souligne son importance ; d'autre part que la place qu'occupe Ronsard dans la grande histoire (celle de la poésie française) est immédiatement raccordée à la place qu'il occupe également dans la petite histoire (celle d'Aubigné lui-même). Il est en effet question dans ce passage de « quelques pieces » poétiques données au grand homme, qu'il aurait même à cette occasion « cogneu privement » à l'âge de vingt ans, une confiance que ne viennent cependant pas corroborer ses mémoires, puisque Ronsard est curieusement absent de *Sa vie à ses enfants*, mais une confiance qu'on peut néanmoins prendre au sérieux, car elle est vraisemblable et revient ailleurs sous d'autres formes. On pense alors immédiatement à ses premiers poèmes d'inspiration amoureuse, issus de la fréquentation de Diane Salviati, la nièce

5 Sur cet ensemble circonscrit au sein de la *Correspondance*, voir Prat 2001 : 15-33.

6 Pour plus de détails sur la portée de cette lettre du point de vue de l'histoire littéraire, voir Goeury et Martin (dir.) 2010.

7 « La premiere bande sera de la fin du Roy François, et du regne de Henry second, et luy donnerons pour chef M. de Ronsard, que j'ay cogneu privement, ayant osé à l'âge de vingt ans luy donner quelques pieces, et luy daigné me respondre. Nostre cognoissance redouble sur ce que mes premiers amours s'attachèrent à Diane de Talsi nièce de Mlle du Pré qui estoit sa Cassandre. Je vous convie et ceux qui me croiront, à lire et relire ce Poète sur tous. C'est luy qui a coupé le filet que la France avoit sous la langue, peut estre d'un style moins delicat que celui d'aujourd'huy : mais avec deus avantages, ausquels je voy ceder tout ce qui escrit de ce temps, où je trouve plus de fluidité : mais je n'y voy poinct la fureur poëtique, sans laquelle nous ne lisons que des proses bien rimées », *Corr.* 773.

de la Cassandre de Ronsard. Mais la chronologie est un peu problématique. S'il est établi qu'Aubigné, jeune soldat démobilisé ayant regagné ses terres maternelles des Landes-Guinemer en août 1570 après la paix de Saint-Germain qui met fin à la troisième guerre, commence assez rapidement à fréquenter des personnages influents (ce dont témoigne justement sa fréquentation des Salviati), on considère néanmoins que c'est le compagnonnage d'Henri de Navarre, dont il devient l'écuyer en juillet 1573, qui lui aurait donné accès aux milieux de cour parisiens et par là même aux poètes qui y gravitent eux-mêmes, comme l'illustrait le sonnet cité plus haut. À moins justement de prendre à la lettre certaines confidences (topiques) de l'*Hécatombe*⁸ et d'envisager dès ces années 1571-1572, où se cristallise cette passion amoureuse, une ambition de poète qui l'aurait conduit très tôt à entrer en contact avec Ronsard et d'autres poètes contemporains vivant ou séjournant à Paris, mais à partir de canaux dont on ignore cependant tout. Quoi qu'il en soit, cette lettre sur l'histoire de la poésie française accrédite l'idée que Ronsard représente bien, pour lui comme pour les autres poètes « de son temps », un modèle insurpassable.

Si l'on considère maintenant l'*Histoire universelle*, les choses sont différentes, puisque Ronsard y est très incidemment présenté à deux reprises comme un des innombrables acteurs de l'Histoire de France en train de s'écrire dans le tumulte des guerres civiles, d'abord en 1562⁹, puis à nouveau en 1565¹⁰. Si la seconde mention, qui évoque l'activité de Ronsard entre deux guerres, à l'occasion de l'entrevue de Bayonne, se contente de rappeler, sans aucun jugement de valeur à la clé, son rôle de poète de cour au sommet de sa gloire, la première mérite qu'on s'y arrête un peu plus, non seulement parce qu'elle relaie une représentation – mal documentée et donc débattue – d'un Ronsard ayant pris les armes en mai 1562 lorsque les troubles ont touché Saint-Calais dans sa province du Vendômois¹¹, mais aussi parce que, contrairement à Théodore de Bèze, qui, dans l'*Histoire ecclésiastique*, évoque « Ronsard, un des persecuteurs », dont il fait un portrait à charge en prenant bien soin de dissocier le poète du prêtre-soldat¹², Aubigné le présente dans ce passage

8 Voir *Hécatombe à Diane*, s. XXXVI, Ptps 343.

9 « [...] l'Anjou ayant commencé comme nous avons dit, le Vandomois fit ses legionnaires, auxquels commanda pour un temps Ronsard gentilhomme de courage, et à qui les vers n'avoient pas osté l'usage de l'espee », *HU*, II, 1562 : 47.

10 « On n'avoit oublié Ronsard pour faire les vers qui furent prononcez en diverses entreprises. », *HU*, II, 1565 : 229-230.

11 La mention de ce fait d'arme provient sans doute des quelques vers, pourtant très elliptiques, qu'on trouve dans la « Remonstrance » de Ronsard (v. 545-548, *Discours*, Lm XI : 91-92) et qui seront aussi glosés par Th. de Bèze et J. A. de Thou (Lm XI : 92, n. 1).

12 « Entre autres, Pierre Ronsard, gentilhomme doué de grandes graces en la poësie française entre tous ceux de nostre temps, mais au reste ayant loué sa langue pour non seulement souiller sa veine de toutes ordures, mais aussi mesdire de la Religion & de tous ceux qui en font profession, s'estant fait prestre, se voulut mesler en ces combats avec ses compagnons. Et pour cest effect, ayant assemblé quelques soldats en un village, etc. » (*Hist. eccl.*, II, 538).

comme un « gentilhomme de courage, et à qui les vers n'avoient pas osté l'usage de l'espee ». Il intègre donc la famille de ces gentilshommes soldats et poètes, dont Aubigné fait lui-même partie. Acteur secondaire de l'histoire politico-religieuse de son temps, Ronsard mérite pourtant bien de figurer dans l'*Histoire universelle*, sans que son activité à la cour (attestée) comme sur le champ de bataille (très hypothétique) ne suscite la moindre critique de la part d'Aubigné, bien au contraire. Pas de mise en cause (c'est déjà notable), mais pas même de clivage entre le poète et le catholique militant ayant pris les armes (c'est assez exceptionnel pour être noté).

Le second massif de textes, de loin le plus important, au sein duquel il est question de Ronsard, rassemble ensuite plus logiquement ce qu'on peut appeler les écrits poétiques d'Aubigné, qu'il s'agisse des poèmes eux-mêmes, ou bien des paratextes en vers ou en prose qui les accompagnent. Il y a là sept nouvelles occurrences, dont l'une d'entre elles relève d'un usage très marginal, qu'on se contente de relever au passage. On croise ainsi le nom de Ronsard dans les *Jambonika*, deux poèmes en latin macaronique qu'on trouve en annexe du libelle intitulé *La Responce de Michau l'Aveugle*, publié anonymement en 1595, et plus précisément dans des strophes inédites ajoutées dans une version du libelle laissée manuscrite dans le volume T154¹³ des Archives Tronchin. Dans cette préface apocryphe, attribuée à un dénommé Chargé, se présentant comme le « marchand » libraire du jésuite Jules-César Boulanger qui s'en était pris au pasteur niortais La Blachière, que vient justement seconder Aubigné, l'auteur présumé se désole de voir Boulanger suspecté par certains d'avoir plagié Ronsard. Il se vante alors d'avoir pris sa défense en alléguant le fait que la source alléguée serait aussi douteuse que l'est aux yeux des catholiques la Bible de Genève. D'où cette mention ironique et moqueuse du « *Ronsardus Genevensis* » (v. 126), qui manifeste tout de même le fait que les *Œuvres* de Ronsard constituent bien une « Bible » en matière de poésie.

Après ce petit détour, on peut maintenant aborder d'un seul tenant une série de textes plus canoniques, où Ronsard sert alors explicitement de référence en matière de création poétique. Il est ainsi cité dans l'avis « Aux lecteurs » en prose des *Traiques*¹⁴ et dans la préface des *Petites œuvres*

13 « *Sed te non credebam prorsus / Furatum quatuor versus / Verbum verbo de Ronsardo [...] Dedi bonam sic alijs, / Est Ronsardus Genevensis* » [Mais je ne croyais absolument pas que tu avais volé quatre vers mot pour mot à Ronsard [...] 'Ainsi j'ai donné la bonne leçon, c'est le Ronsard de Genève'], *PPS* 351-352.

14 « J'ay pris quelques hardiesses envers luy, comme sur quelques mots qui sentent le vulgaire, avant nous respondre il fournisoit tousjours les vers selon nostre desir, mais il disoit que le bon-homme Ronsard lequel il estimoit par dessus son siecle en sa profession, disoit quelque fois à luy et à d'autres. Mes enfans deffendez vostre mere de ceux qui veulent faire servante une damoyelle de bonne maison [...] Je vous recommande par testament que vous ne laissiez point perdre ces vieux termes, que vous les employiez et deffendiez hardiment contre

*meslees*¹⁵, qui sont les seules mentions imprimées du vivant d'Aubigné, avec celles de l'*Histoire universelle* déjà citées. Autant de références allusives, mais qui manifestent néanmoins à chaque fois l'autorité que représente Ronsard dans le monde des lettres aux yeux d'Aubigné. Si le préfacier des *Petites œuvres meslees* se contente de le citer encore une fois comme chef de fil d'une génération de poètes, en reprenant le même vocabulaire que la lettre XI citée plus haut, le larron Prométhée contribue pour sa part à des *Ronsardiana* qui ne verront jamais le jour, en rapportant une injonction un peu grandiloquente à défendre la langue française, qui aurait été adressée par Ronsard à différents interlocuteurs, dont Aubigné, au cours des années, ce qui constitue au passage une nouvelle allusion à une rencontre possible entre les deux hommes, mais cette fois-ci entièrement décontextualisée. Quant à cette injonction proférée par le « bon-homme Ronsard », elle rejoint pour sa part d'autres considérations développées dans l'ode XIII du *Printemps* dont il sera question plus loin. Mais il est tout de même notable de voir l'auteur des *Tragiques*, en rupture apparemment totale avec la tradition, distiller de telles anecdotes qui sont faites pour rappeler qu'il fait bien partie de la famille des poètes français dont Ronsard est l'ancêtre le plus prestigieux.

C'est enfin au sein du *Printemps*, qu'il est à nouveau directement question de Ronsard : dans la longue Préface en vers (« Prends ton vol, mon petit livre ») du recueil en construction où il est présenté comme un véritable juge de paix en matière poétique¹⁶, dans le sonnet V de l'*Hécatombe à Diane* déjà cité (PPS 223), et enfin dans l'ode XIII, qui donne lieu à un développement plus argumenté¹⁷. Ces références sont les plus souvent commentées, car elles ajoutent à l'hommage respectueux d'autres éléments un peu plus personnels. Et il faut encore ajouter à cette liste, mais en marge du *Printemps*, ces « Vers faits à seiz'ans » (PPS 409-410), qui sont directement adressés à Ronsard et dont le statut demeure problématique, comme on le verra plus loin.

Si l'on prend en considération toutes ces mentions, aussi dispersées soient-elles, on peut dégager très facilement une perspective d'ensemble, parfaitement cohérente et peu surprenante au demeurant, puisqu'on

des maraux, qui ne tiennent pas elegant ce qui n'est point escorché du latin et de l'italien, et qui aiment mieux dire collauder, contemner, blasonner que louer mespriser, blasmer : tout cela c'est pour l'escolier de Limosin : voyla les propres termes de Ronsard. Après que nous luy remonstrions quelques rythmes qui nous sembloient maigres, il nous disoit que Ronsard, Beze, du Bellai et Jodelle ne les avoient pas voulu plus fecondes », *Tr.* 259-260.

15 « J'ay pris plus de goust aux Anciennes harangue faites aux Rois, & aux poètes de la volee de Ronsard », *POM* 127.

16 « Prends ton renvoy, ton refuge, / À Ronsard ou un tel juge / Pour faire ton proces court ! », Préface, v. 145-148, *Ptps* 563.

17 « Pendant que Ronsard le père / Renouvelle nostre mere / Et que maint cher nourrisson / Des filles de la mémoire / Sur le temps dresse sa gloire, / Je barbouille à ma façon », ode XIII, v. 61-66, *Ptps* 826.

constate que Ronsard y est toujours loué de façon inconditionnelle par Aubigné. Ce dernier offre là une représentation stable et constante du poète vendômois, qu'il est cependant loisible d'envisager à deux échelles complémentaires : une échelle individuelle, puisque s'écrit, à travers des confidences impossibles à vérifier, une relation de proximité débouchant sur une fidélité jamais démentie ; mais aussi une échelle collective, puisque se voit rappeler à de nombreuses reprises la place occupée par Ronsard dans l'histoire de la poésie française, celle d'un père (re)fondateur. Tout cela semble clair, sans la moindre équivoque, et un certain nombre de travaux ont d'ailleurs déjà statué sur la question¹⁸. Or la conformité de toutes ces prises de position d'Aubigné au sujet de Ronsard, quelle que soient leur situation au sein de ses écrits, mais surtout quel que soit apparemment leur moment d'énonciation manuscrite ou imprimée, dissimule en réalité autre chose, qu'Aubigné lui-même cherche – et parvient en grande partie – à gommer ou à estomper. Il s'agit d'un moment de tension, voire de crise (réelle ou non, c'est une autre question), dont certains des textes cités sont révélateurs, même s'ils le masquent, le déguisent, dans le temps de l'écriture ou beaucoup plus tard, en brouillant alors les cartes sur le plan chronologique, comme sait si bien le faire Aubigné.

Situer Ronsard dans le temps de l'écriture

Afin de mieux comprendre ce qui se joue dans cette série de références très largement dispersées au sein des œuvres d'Aubigné, il faut d'abord agir en historien, c'est-à-dire réintroduire de la durée, essayer de restituer le cours des opérations d'écriture ou de réécriture, elles-mêmes ressaisies dans le cours des opérations de copie, de recopie, voire de publication imprimée. Pourquoi vouloir réintroduire de la durée alors qu'on semblait déjà avoir à faire à une chronologie assez nette ? Ou plutôt comment réintroduire de la durée, quand Aubigné, qui publie très peu et surtout très tard, garde jusqu'au bout le contrôle sur des œuvres dont les versions manuscrites qui nous sont parvenues ont souvent été profondément corrigées et donc modifiées bien après leur période de composition supposée ? Mais surtout pourquoi se confronter une fois de plus à ces difficultés, en partie insurmontables, par rapport à la question qui nous intéresse, qui semble justement se jouer de la diachronie ? Il nous paraît utile de le faire, d'abord parce que si on y regarde de plus près, l'immense majorité des mentions de Ronsard,

¹⁸ Voir essentiellement les contributions de F. Lestringant : d'abord dans un article publié en 1993, repris vingt ans plus tard dans un essai sur *Les Tragiques* (2013 : 59-72), où il interroge le « rapport filial, tout à la fois d'admiration, d'émulation et de culpabilité » d'Aubigné vis-à-vis de Ronsard ; ensuite dans un article publié en 2006, qui aborde la question du point de vue du rapport à Pétrarque (Lestringant 2006 : 531-546).

et donc la place qu'Aubigné attribue à ce dernier à la fois dans son histoire personnelle et dans l'histoire de la poésie française, se stratifient en réalité pour la plupart d'entre elles beaucoup plus tardivement qu'il n'y paraît.

Il y a deux périodes distinctes, au cours desquelles on peut situer, avec une marge d'erreur restreinte, la composition de huit des onze textes précédemment cités. La plus tardive correspond à la période de l'exil genevois, soit la décennie 1620-1630, au cours de laquelle on peut en situer quatre : la préface des *Petites œuvres meslees* (1629-1630), sans doute réalisée *in extremis* avant la publication ; la lettre XI des « Lettres de poincts de science », non datée, mais composée sous le règne de Louis XIII¹⁹ ; le sonnet V de l'*Hécatombe*, dont la version définitive, qui sert de référence aux éditeurs du *Printemps*, apparaît dans le volume T157 copié vers 1623-1624 et entérine des corrections apportées par Aubigné lui-même, sans doute à Genève après 1620 quand il relance le projet de publication de son recueil de jeunesse ; et enfin le titre à rallonge du sonnet tiré du *Recueil des vers de Monsieur d'Ayre* (voir POM 445), dont la copie a été réalisée dans les dernières années de la vie du poète. Quant à la seconde période, déjà un peu moins facile à circonscrire, elle se situe une vingtaine d'années plus tôt, à la charnière des XVI^e et XVII^e siècle, vers 1595-1616, après le tournant que constituent la conversion et le couronnement d'Henri IV, qui, en précipitant l'exil intérieur d'Aubigné, le conduit à profondément reconsidérer sa place et son rôle de poète. On peut y situer quatre autres textes précédemment cités : les strophes inédites des *Jambonika*, copiées entre 1626 et 1630 dans le volume T154 des Archives Tronchin, mais composées peu après 1595 ; la préface en vers du *Printemps*, copiée pour sa part vers 1602-1605 en tête du recueil primitif dans le volume T159, et sans doute rédigée quelques années avant, à la charnière des deux siècles, en tout cas après 1595, peut-être même en même temps que la préface en vers des *Tragiques* avec laquelle elle possède de nombreux points communs ; l'avis « Aux lecteurs » des *Tragiques*, sans doute composé peu avant sa publication en 1616 ; et enfin les deux passages tirés du premier livre de l'*Histoire universelle*, publié à Maillé en 1616 [1618], mais dont la rédaction était d'ores et déjà achevée en 1612.

On constate donc que la majorité écrasante des mentions de Ronsard apparaît au sein d'un ensemble d'écrits qu'on peut situer au cours de deux périodes capitales dans le travail d'écrivain d'Aubigné : d'abord entre 1595 et 1616 (un tournant), puis entre 1620 et 1630 (une dernière ligne droite). Cela n'a rien de vraiment surprenant et ne fait que confirmer ce qu'on sait déjà de la stratification tardive de ses écrits (manuscrits ou imprimés), quelle que soit leur période de rédaction initiale. L'image de Ronsard qu'entend laisser

19 M.-M. Fragonard précise « sous le règne de Louis XIII, 1617-1618 quand sortent par contraste les *Tragiques*? » (*Corr.* 771), mais on peut sans doute encore repousser de quelques années la date de composition présumée.

Aubigné est bien celle-là, et il est alors d'autant plus significatif d'observer, dans cet ensemble très disparate, avec quelle constance il manifeste à son égard une admiration sans nuances. On peut cependant souligner la dimension presque contrintuitive d'un tel constat. Plus Aubigné vieillit, c'est-à-dire plus il entre en sécession sur le plan moral, politique et religieux et finit par vivre en exilé, au sens propre et figuré, plus il affiche en effet sans la moindre réticence cette admiration qu'on aurait plutôt imaginé avoir été celle du jeune poète. Ce dernier avait certes déjà combattu dans les armées protestantes, mais on comprendrait qu'il ait recherché à revendiquer une place dans le champ poétique contemporain, au prix de ce qui aurait pu justement apparaître beaucoup plus tard, aux yeux du vieil homme réfugié à Genève, comme une forme de légèreté coupable, de compromission, Ronsard incarnant la figure du poète de cour de confession catholique ayant promu en France une poétique « néo-païenne » aux accents souvent lascifs, dont témoigne justement un *Printemps* dont la publication est toujours retardée. Toutes choses que les réformés ne se privent pas de rappeler régulièrement, comme c'est le cas par exemple de Théodore de Bèze. Or c'est même le contraire qui se passe, puisqu'on peut affirmer que le jeune Aubigné, celui d'avant 1595, mais surtout celui d'avant le début des années 1580, n'entend pas aussi facilement qu'on le dit s'incliner avec respect devant la figure paternelle de Ronsard, comme il l'a fait par ailleurs dès 1574 (et il était bien seul apparemment) devant celle (moins paternelle néanmoins) de Jodelle (après sa mort, faudrait-il alors souligner)²⁰.

Afin d'étayer cette affirmation, il peut être utile de revenir sur les trois textes de notre corpus qui non seulement échappent à ces deux séquences historiques parce qu'ils ont été composés plus tôt, à une date qui demeure parfois impossible à déterminer avec certitude, mais qui échappent quoi qu'il en soit à cette opération de consécration plus tardive. On y rencontre en effet une forme de confrontation longtemps entretenue par le jeune Aubigné avec Ronsard, et susceptible d'être située dans la décennie 1570-1580. Ces trois textes ne viennent pas fondamentalement remettre en cause la place occupée par Ronsard dans le Panthéon personnel d'Aubigné, constitué très tôt, mais ils nous éclairent sur la façon dont il entend à plusieurs reprises restituer, ou mettre en scène, une crise fondamentale à ses yeux, et

20 On peut à cet égard relever que dans le titre à rallonge de ses *Vers funebres* (1574), Aubigné désigne Jodelle comme le « Prince des Poètes tragiques » alors même que Ronsard a désigné Garnier comme son successeur légitime. Si le poète vendômois avait en effet fait l'éloge du dramaturge à l'occasion de la publication de *Porcie* (1568) puis d'*Hippolyte* (1573), il réitère son geste en 1574 à l'occasion de celle de *Cornélie*, mais en marquant pour la première fois la supériorité du poète mançais vis-à-vis de Jodelle (qui vient de mourir). On peut faire l'hypothèse (impossible à vérifier en l'absence d'achevés d'imprimer) qu'Aubigné manifeste là non seulement sa fidélité à Jodelle, mais sa critique à l'égard de ceux qui l'ont déjà oublié ou trahi, dont Ronsard ferait alors déjà partie à ses yeux.

qu'il tendra plus tard à dissimuler, au prix d'un léger révisionnisme historique.

Tuer le père ?

La première confrontation avec Ronsard, la plus frontale, se situe au cœur même de l'*Hécatombe à Diane*, dans un des premiers sonnets du livre. Elle est placée sous le signe d'une rivalité agressive vis-à-vis de son modèle, mais pour la voir apparaître, il ne faut pas lire le sonnet dans la version qui fait aujourd'hui référence, celle qui a été corrigée tardivement, puis recopiée au sein du volume T157, mais bien dans sa version originale, telle qu'elle a été copiée par un secrétaire dans le recueil primitif vers 1602-1605, mais dont on peut faire l'hypothèse qu'elle appartient à une strate primitive du recueil, qui coïncide même peut-être avec la période de ses amours de jeunesse avec Diane, autour de 1571-1572.

Hécatombe à Diane, sonnet V²¹

<p>Version 1 [circa 1571-1572 ? T159 : copie de 1602-1605]</p> <p>Ronsard, si tu as sçeu par tout le monde espandre L'amitié, la douceur, les graces, la fierté, Les faveurs, les ennuys, l'aise et la cruauté, Et les chastes amours de toy et ta Cassandre,</p> <p>Je ne veux à l'envy' pour sa niepce entreprendre D'en rechanter autant comme tu as chanté : Mais je veux comparer à beauté la beauté, Et mes feux à tes feux et ma cendre à ta cendre.</p> <p>Je sçay que je ne puis dire si doctement, Comme toy de savoir je brave d'argument Qui augmente le vers quil' affoiblist aussi.</p> <p><i>Ma Diane a plus d'heur, plus celeste et plus belle, Ell' a l'ame plus fiere, impiteuse, et cruelle Moy j'ay plus de fureur, d'amour, et de soucy.</i></p>	<p>Version 2 [après 1620 ? T157 : copie de 1623-1624]</p> <p>Ronsard, si tu as sçeu par tout le monde espandre L'amitié, la douceur, les graces, la fierté, Les faveurs, les ennuys, l'aise et la cruauté, Et les chastes amours de toy et ta Cassandre,</p> <p>Je ne veux à l'envy' pour sa niepce entreprendre D'en rechanter autant comme tu as chanté : Mais je veux comparer à beauté la beauté, Et mes feux à tes feux et ma cendre à ta cendre.</p> <p>Je sçay que je ne puis dire si doctement, <i>Je quitte de sçavoir, je brave d'argument Qui de l'escript augmente ou affoiblist la grace.</i></p> <p><i>Je sers l'aube qui naist, toy le soir, mutiné Lors que de l'Ocean l'adultere obstiné Jamais ne veut tourner à l'orient sa face.</i></p>
---	--

Si l'argument du sonnet reste bien le même d'une version à l'autre, la nature et l'échelonnement des corrections apportées sont significatifs. Le huitain initial, qui n'est pas modifié, pose ainsi les termes de la comparaison projetée : en se lançant dans une telle entreprise, Aubigné n'entend pas rivaliser avec Ronsard en termes de volume textuel (« d'en rechanter *autant* »,

21 Pour le détail des variantes et l'analyse du sonnet, voir *Ptps* 223-226.

v. 6), et il est vrai que le rapport est du simple au double entre l'*Hécatombe* à Diane et les *Amours* de 1552-1553. Il ne s'agit pas de faire plus, mais de faire mieux, de manifester ainsi la double supériorité du poète-amant et de sa maîtresse vis-à-vis de leurs prestigieux prédécesseurs. Il se dit même prêt à assumer cette comparaison qualitative, et non quantitative, point par point (v. 7-8). Ce qu'il fait ensuite, mais dans un sixain qui se voit donc profondément modifié d'une version à l'autre. En complet décalage avec les développements du même type, qu'on trouve chez bien d'autres poètes contemporains qui, après la série triomphale des *canzonieri* de 1552-1553 (Cassandre) et de 1555-1556 (Marie), viennent parfois apostropher Ronsard pour lui témoigner toute leur admiration, reconnaître leur impuissance vis-à-vis du maître et, très exceptionnellement, se lancer le défi de faire aussi bien, Aubigné affirme en effet ici une forme d'excellence, de supériorité, qui vaut autant pour sa maîtresse que pour celui qui la chante. Mais l'équation n'est pas tout à fait la même dans les deux cas. Diane incarne pour sa part à la perfection les caractéristiques physiques et morales qu'on attend de ces maîtresses de la tradition pétrarquiste et elle est en cela très supérieure à Cassandre, envisagée dans un rapport analogique, chacun des termes trouvant leur équivalent de part et d'autre mais en étant à chaque fois élevés à la puissance supérieure chez Diane (plus « celeste », plus « belle », etc.). En ce qui concerne maintenant Aubigné lui-même, les choses sont différentes, puisque le jeune poète reconnaît d'emblée une infériorité en termes de « savoir », immédiatement compensée par une supériorité en termes d'« argument », ce dernier aspect ayant déjà été établi. On pourrait y voir une forme de rééquilibrage, discrètement effectué au profit du poète vendômois (à chacun ses atouts), s'il ne s'agissait pas d'abord pour Aubigné d'assumer, voire de revendiquer, un changement de poétique, puisque cette érudition, qui est l'apanage des poètes de la Pléiade, ceux-ci n'hésitant pas à l'exhiber dans leurs vers, ne constitue plus pour lui – dans ce contexte immédiat du moins – un critère sinon de légitimité, du moins de valeur. Ronsard peut bien se targuer de son immense savoir (ici mis au service de l'expression du sentiment amoureux), Aubigné ne se vante pour sa part que d'une chose, le choix de Diane, dont l'intensité du sentiment qu'il éprouve à son égard devient la seule condition de sa réussite incomparable en matière poétique. Il replace donc du côté de l'affect (et de sa cause) la performativité du poème et sa valeur artistique. On reconnaît l'argument et il pourrait être considéré comme très conventionnel, s'il ne s'agissait pas justement de mettre en doute le fait qu'un savoir préalable, d'abord acquis au prix d'efforts consentis, puis exhibé (et c'est bien la poétique des *Amours* de 1552-1553, qui affleure ici, dans la continuité des *Odes* de 1550), puisse être la condition première de la réussite de l'entreprise poétique. Il appartient ensuite au second tercet de poursuivre la comparaison promise dans le premier quatrain en tirant

les conséquences. La récapitulation est très sévère pour Cassandre (v. 13), mais aussi pour Ronsard, comme l'illustre cette sentence finale (v. 14) qui ne passe pas le crible des relectures plus tardives. C'est l'intensité du sentiment éprouvé, comme seul garant de l'inspiration, qui assure sa supériorité absolue. Le nouveau tercet, réécrit tardivement, vient déguiser métaphoriquement cette prise de pouvoir (le cycle naturel des astres figurant le passage d'un soleil qui se couche à un soleil qui se lève), ne contredit certes en rien ce qui a été écrit précédemment, mais il en supprime l'expression frontale, qui passait par une série adverbiale impitoyable (« plus... plus... plus... »). La comparaison, d'abord exprimée *sub specie aeternitatis*, va l'être maintenant *sub specie durationis*, ce qui change beaucoup de choses : c'est le cycle (cruel) de la nature qui s'accomplit en figurant la continuité de l'histoire poétique : un soleil se couche (crépuscule), puis un autre se lève (aube) ; Cassandre (et Ronsard avec elle) appartiennent au passé, Diane (et Aubigné avec elle) appartiennent à l'avenir. Le fils ne tue plus le père (première version), il se contente de prendre sa place (seconde version), ce qui n'est pas la même chose. À un acte contre nature, il substitue une loi naturelle. Quand il relit le sonnet, Aubigné ne peut plus en tout cas assumer l'affirmation arrogante et provocatrice de ses années de jeunesse (« Moy j'ay plus de fureur [...] »), dont la portée est d'autant plus significative si on la rapporte à ce qu'il écrit au sujet de Jodelle dans le dernier sonnet des *Vers funebres* : « [...] mais je n'ay peu, Jodelle, / Pour louer ta fureur estre assez furieux » (PPS 43). L'hommage rendu au mort (Jodelle) justifiera cet aveu de faiblesse, alors que la confrontation avec le vivant (Ronsard) autorisait cette affirmation de puissance. Mais plusieurs décennies après, il la juge déplacée, inconvenante même, et surtout non conforme à l'image posthume de Ronsard qu'il entend laisser par ailleurs dans ses écrits. Elle est alors censée disparaître définitivement.

La seconde confrontation avec Ronsard significative à nos yeux se situe dans l'ode XIII du *Printemps* déjà citée plus haut²², recopiée dans le recueil primitif en 1602-1605 et qui a pour sa part été composée après 1577, comme en témoigne une allusion à la paix de Bergerac, qui met un terme à la sixième guerre de religion. Elle l'a sans doute même été un peu plus tard, au début des années 1580, puisqu'Aubigné met l'accent sur une première décennie d'activité poétique déjà accomplie. La primauté du poète vendômois, dont on peut faire l'hypothèse qu'il est encore vivant quand Aubigné compose cette ode, y est apparemment réaffirmée avec force²³, mais elle l'est comme par défaut, au sens où Aubigné commence par reconnaître qu'il « yvrogne [les] restes » (v. 33) laissés par les plus grands poètes de son temps. Il avoue dans la foulée avoir cédé à la facilité, avoir « barbouillé » (v. 66) plutôt que

22 Voir n. 17.

23 Voir les travaux de Fr. Lestringant cités plus haut (n. 18), qui font de cette ode une pièce maîtresse.

de composer des grands poèmes inspirés (registre de l’hymne ou bien de l’épopée) qui auraient exigé une acquisition de savoir à laquelle il dit avoir renoncé par paresse. Ronsard sert encore une fois ici non seulement de maître étalon en matière de poésie savante, mais aussi de repoussoir, même si l’opposition n’est plus de la même nature. Dans la première version du sonnet V de l’*Hécatombe*, qu’on peut rattacher aux années de jeunesse (c. 1571-1572), il disait avoir eu « plus de fureur » que Ronsard et affirmait sa supériorité, une dizaine d’années plus tard, au début des années 1580, il doit reconnaître non pas son échec, mais une forme de renoncement pas encore coupable, puisqu’il revendique dans la même ode une absence totale d’ambition, qu’il ne met pas sur le compte d’un relâchement moral individuel ou collectif, mais sur le choix d’une autre poésie, plus légère, celle d’un Simon Nicolas²⁴ (dont il ne reste rien, ou si peu) offrirait l’exemple, ce qui nous situe, au-delà du clin d’œil amical, à l’opposé de Ronsard, dont il est désormais l’inférieur. Il y aurait beaucoup à dire sur la crise que provoque la fin de la passion amoureuse pour Diane, ou plutôt la mise en retrait de l’inspiration amoureuse (une « fureur » acquise à peu de frais ?) qui ne trouve pas encore son équivalent ailleurs, sur ce tour de passe-passe qui s’énonce au moment même où le tournant des *Tragiques* s’opère, mais à un stade encore précoce où ne s’affirme sans doute pas toute l’ambition que prendra peu à peu le poème dans les années à venir. Dans cette ode le point de vue d’Aubigné semble en effet très élogieux à l’égard de « Ronsard le pere » (v. 61), mais la désinvolture du propos, sa dimension profondément ironique, désamorce le recadrage historiographique sous-jacent, que la suite viendra entériner.

Il faut enfin quitter *Le Printemps* pour aborder le troisième texte dans lequel Aubigné met en scène une confrontation à nouveau beaucoup plus frontale mais légèrement différée, avec Ronsard. Il s’agit d’une courte pièce en vers suivis, très difficile à dater en dépit de son titre trompeur. On la cite ici *in extenso*.

Vers faits à seiz’ans. À M. de Ronsard²⁵

- 1 Cette vertu, Ronsard, hautement emplumée,
Ce Pegaze sur qui ta dextre renommée
A desfait l’ignorance à la pointe des vers
Qui fait qu’aux quatre bouts de ce large univers,
- 5 Du Canibal sans loy jusques au Cite estrange,

²⁴ Sur l’identification de Simon Nicolas et d’autres spécificités de cette ode XIII, voir Buron 2004 et 2008.

²⁵ On donne la version du poème éditée par J.-R. Fanlo (voir *PPS* 409-410) en proposant une correction au v. 17, où l’accent qui figure dans le manuscrit sur le terme « lyyerre » nous semble fautif.

- Je n'entans que Ronsard, Ronsard et sa louange,
 Ce nom qui sur tout nom tyrannisa fameux
 Me fit un jour le sang bouillonner, escumeux,
 Sourciller, soupirer, me fit de collere yvre
- 10 Deschirer dix feuillets les premiers de mon livre.
 Je disois martirié, de ta gloir' envieux,
 Qu'ay- je fait aux neuf soeurs, qu'ay- je fait aux neuf cieux
 Qui ne m'ont accordé, dominant ma naissance,
 D'un mercure assendant, d'un soleil l'influence,
- 15 D'un quart ou trisne aspect en la Maison d'honneur ?
 Que ne fut mon destain d'honneur pour tout bonheur
 D'un lyerre honorant n'estant pesée ma vie ?
 Ce despit, ce courroux firent naistre un'envie
 Qui n'est pas zoylique et ne fait sous ses dents
- 20 Estriper les aspics, de qui les yeux ardants
 N'infectent flamboyans mesme la chos'aymée,
 Qui gagnent sans ravir l'heur de la renommée.
 Envie qui profite et qui jamais ne nuist,
 Qui n'a aucun acces aux filles de la nuit.
- 25 C'est une honneste envie et cett'envie est telle
 Qu'on ne peut bonnement sentir au vif sans elle
 Cet aiguillon piquant qui du vice tortu
 Nous fait tourner les pas au trac de la vertu.

Il faut d'abord insister sur le fait que ces « Vers faits à seiz'ans » ne se présentent pas comme des vers ayant été composés à seize ans, c'est-à-dire vers 1567, et qui auraient été envoyés à Ronsard par l'adolescent²⁶, mais comme un poème plus tardif, dans lequel le poète prend comme argument le sort réservé à des « vers faits à seize ans », dont on ne saura rien puisqu'ils auraient été justement écrits, puis détruits, par le jeune homme qu'il n'est plus au moment où il reprend la plume. Dater avec précision ce poème est aujourd'hui impossible, car il n'appartient pas au recueil primitif du *Printemps* et se retrouve un peu isolé dans un autre volume manuscrit (T160), copié de la même main qu'un fragment du livre III des *Tragiques*, *La Chambre doree*, au plus tôt en 1602 et au plus tard en 1612/1613²⁷, mais cela ne dit pas grand-chose de sa date de composition présumée. Par certains aspects il se rapproche des *Vers funèbres* publié en 1574 quelques mois après la mort de Jodelle, mais aussi de l'ode XXXIX du *Printemps*, qui reprend déjà plusieurs motifs du tombeau en question. Mais il est impossible de le situer plus

26 C'est une erreur qu'ont faite un certain nombre de commentateurs (voir Lenient 1894: 213; Lazard 1998: 64; Aubigné, Gagnebin (éd.): XVIII).

27 Ces aspects ont été abordés par J.-R. Fanlo dans son édition (*PPS* 405 sq.).

précisément. La dédicace à « A. M. de Ronsard » permet toutefois de faire l'hypothèse que ces vers auraient pu être directement adressés à Ronsard au moment où Aubigné commence à se faire connaître dans les milieux poétiques parisiens, sûrement pas à seize ans (vers 1567), mais peut-être à vingt (vers 1571) et sans doute plus vraisemblablement deux ou trois ans plus tard (vers 1573-1574). Ce n'est pas essentiel pour notre propos, car ce qui compte ici c'est moins de savoir si le poème a bien été composé au cours de la jeunesse d'Aubigné que de statuer sur ce qu'il dit du (très) jeune poète qu'il a été en brouillant les repères temporels.

Aubigné, qui prend la parole en son nom propre, rapporte ici une anecdote, réelle ou inventée de toutes pièces peu importe, mais qui ne trouve en tout cas aucun écho direct dans ses autres écrits. Il revient sur un épisode fondateur, au cours duquel se serait structurée sa relation à Ronsard. Et comme souvent avec Aubigné, l'exposé abstrait ou théorique se concrétise brusquement et donne lieu à une représentation psychosomatique très expressive, celle d'un conflit intérieur d'une grande violence, au cours duquel il aurait réussi à convertir une envie malhonnête, vicieuse, dont on retrouve la caractérisation aussi bien chez Hésiode (*agathe Eris*) et Aristote (*phthonos*, parfois accompagnée d'une violente colère, comme ici) que chez Cicéron (*invidia*), mais dont il emprunte la représentation allégorisée à Ovide. Il la développe ailleurs, aussi bien dans les *Vers funèbres*, dans l'ode XXXIX du *Printemps* déjà citée, mais aussi dans *Les Tragiques*, dans une tout autre perspective. Envieux de la gloire de Ronsard, dont le retentissement universel l'obsède déjà, et sous le coup de la colère (v. 9, avec une nouvelle déclinaison lexicale au v. 18), il aurait détruit de premiers essais poétiques (« dix feuillets les premiers de mon livre », v. 10) tout en s'apitoyant sur le sort que lui auraient réservé les astres. On peut noter que la prosopopée du jeune Aubigné prend le contrepied exact de l'ouverture de l'« Hymne de l'automne » de Ronsard (Lm. XII : 46-67), la jeunesse (« Je n'avais pas quinze ans [...] ») du poète inspiré (naissance, baptême des Muses, aiguillons de l'inspiration, etc.) trouvant chez l'Aubigné de « seiz' ans » une représentation inversée. Mais après qu'il a évoqué cette crise de rage et ses conséquences immédiates, il opère un renversement soudain en affirmant que « Ce despit, ce courroux firent naistre un'envie » (v. 18), mais une envie d'une tout autre nature que celle précédemment évoquée. Le processus demeure en fait assez mystérieux, car rien ne permet de dire comment le jeune homme a pu transformer cette mauvaise envie, qui l'avait entraîné dans une impasse morale et artistique, en ce qu'il appelle un peu plus loin une « honneste envie » (v. 25), qui nous situe précisément à l'opposé du spectre moral, du côté de la *schetlie Eris* hésiodique, du *zèlos* aristotélicien ou encore de l'*aemulatio* cicéronienne, mais surtout, si l'on traque l'expression en français, du côté de Castiglione. L'« *onesta invidia* » (1998 : 256) devient en effet « *honneste envie* » dans un passage du *Courtisan*

traduit par G. Chappuis, mais dans un registre politico-militaire où il s'agit « des braves capitaines et autres excellens hommes »²⁸ et non des poètes, soit une autre forme d'exemplarité, mais qui n'est cependant pas étrangère à Aubigné, soldat avant d'être poète.

Il peut être utile de faire une rapide généalogie de cette « *onesta invidia* » qu'on identifie d'abord dans le domaine artistique²⁹, que ce soit sous la plume de Léonard de Vinci dans son *Traité de la peinture*, où il parle d'« *invidia buona* »³⁰, ou encore celle de Benvenuto Cellini, qui reprend dans ses mémoires l'expression « *onesta invidia* » pour représenter le rôle qu'ont pu jouer dans sa jeunesse certains orfèvres qu'il prenait comme modèle³¹. Le transfert dans le domaine des lettres est moins fréquent, mais on peut aussi penser à la « noble envie »³² évoquée par Pétrarque dans un poème latin adressé à Horace et intégré aux *Lettres familières*, mais à une nuance près : Pétrarque ne met en aucun cas en scène une crise violente comme Aubigné, mais au contraire une forme d'émulation euphorique, sans aucune crise préalable. C'est toute l'originalité d'Aubigné dans ce poème, non seulement de mobiliser en français cette catégorie de l'honnête envie, encore très rarement représentée dans le domaine des lettres, mais surtout de le faire au sein d'un processus douloureux de dépassement de soi, qui place l'émulation du côté d'un accomplissement à la fois moral et artistique de l'individu créateur. Mais il lui a d'abord fallu se purger de cette mauvaise envie, génératrice de conflit, d'affrontement, une passion triste, qu'il ne cesse par ailleurs de dénoncer chez les autres.

À l'issue de cette petite enquête effectuée au sein des œuvres d'Aubigné, il apparaît que la relation qu'entretient Aubigné avec Ronsard ne peut être entièrement circonscrite par l'admiration tardivement affichée en toutes lettres à l'égard d'un père/maître, qui s'inscrirait dans le schéma

28 M. Bertaud en fait un des rares exemples d'un emploi non péjoratif du terme, voir Bertaud 1981: 9-10.

29 Voir Holman 2008: 105-107 ou encore Damon et Pieper (éd.) 2019.

30 « [...] l'émulation [*invidia buona*] te poussera à égaler ceux qui sont plus estimés que toi, et l'éloge donné à autrui sera pour toi un éperon », Léonard de Vinci, André Chastel (trad.) 1987: 329.

31 « Dans une noble émulation [*onesta invidia*] je souhaitais vivement égaler, voire dépasser, le talent d'orfèvre de Lucagnolo, mais ce désir ne me détacha jamais de mon beau métier de joaillier [...] Envers Lautizio aussi, j'éprouvais un noble sentiment d'émulation [*onesta invidia*] quoique son métier différât fort des techniques propres à l'orfèvrerie. [...] A Rome encore vivait un milanais, artiste de grand talent, messire Caradosso. Il ne faisait que de petites médailles ciselées dans des plaques et des objets analogues [...] C'est lui que j'enviais surtout [« *avevo invidia* »]. », N. Blamoutier (trad.) 2009: 55-56.

32 « [...] *invidiam mens vaga nobilem / Concepit subito* [...] » [« mon esprit inconstant fut pris soudain d'une noble envie »], « *Ad Horatium Flaccum lyricum poetam* » [Au poète lyrique Horatius Flaccus], v. 125-126, *Lettres familières*, Pétrarque, V. Rossi (éd.) 2015: 620-628.

préalablement écrit par Ronsard lui-même³³. Contrairement aux apparences, on n'a pas affaire de la part d'Aubigné à l'acceptation immédiate de cet ascendant et de cette ascendance. Ce modèle n'a pu être entièrement revendiqué, parce que bénéfique et même profitable sur le plan moral et artistique, que tardivement, quand Aubigné s'est situé du point de vue de la postérité, à la fois celle de Ronsard, dont il s'agissait pour lui de défendre la mémoire dans une période qui lui était de plus en plus hostile, mais aussi la sienne propre, quand il ne travaille désormais plus qu'à la réception posthume de ses œuvres. Avant, et plus précisément du vivant de Ronsard, les choses sont plus compliquées et trois poèmes mettent en scène une série de confrontations avec ce dernier, mais qui ont à chaque fois été soumises à des opérations les vidant de tout contenu dommageable, comme pour en limiter les effets sur le long terme: la première a été littéralement effacée, puisque le passage incriminé du sonnet de l'*Hécatombe*, où il affirme sa supériorité absolue vis-à-vis du poète des *Amours* de 1552-1553, a été réécrit un demi-siècle plus tard et n'aurait jamais dû nous parvenir; la deuxième a été entièrement désamorcée, puisque dans l'ode XIII du *Printemps*, qui date du début des années 1580, Aubigné refuse l'obstacle et opère un pas de côté très ironique en laissant apparemment à Ronsard la grande poésie inspirée avec laquelle il n'entendrait plus désormais rivaliser; quant à la troisième, elle est en quelque sorte métabolisée dans un poème qui mobilise le principe d'émulation, comme une garantie de sauvegarde autant morale qu'artistique, un poème dont la place n'est cependant même pas assurée au sein des œuvres en voie d'élaboration, puisqu'il ne figure ni dans les *Petites œuvres meslees*, ni dans *Le Printemps*, tel qu'on peut aujourd'hui le reconstituer. Alors Agrippa d'Aubigné, fils de « Ronsard le père »? Assurément, mais il lui aura d'abord fallu le tuer, puis s'en repentir.

Bibliographie

Œuvres

- Aubigné, Agrippa d', *Œuvres*, J.-R. Fanlo et al. (dir.), 2000-, 9 t. publiés.
 —. *Le Printemps. L'Hécatombe à Diane*, Bernard Gagnebin (éd.), Giard-Droz, Lille-Genève, 1948.
 Castiglione, Baldassar, *Il libro del Cortegiano*, Walter Barberis (dir.), IV, 9, Turin, Einaudi, 1998.

33 Voir à cet égard les vers de la « Responce aux injures » de 1563: « [...] car de ma plenitude / Vous estes tous remplis: je suis seul vostre estude, / Vous estes tous yssus de la grandeur de moy, / Vous estes mes sujets, et je suis vostre loy », v. 1035-1038, Lm. XI: 168.

- Cellini, Benvenuto, *La vie de Benvenuto Cellini écrite par lui-même (1500-1571)*, Nadine Blamoutier (trad.), Paris, Mercure de France, 2009, 2 t.
- Pétrarque, *Lettres familières*, V. Rossi (éd.), Paris, Les Belles Lettres, 2015, t. V.
- Ronsard, Pierre de, *Discours, Œuvres complètes*, t. XI, Paul Laumonier (éd.), Paris, STFM, 2009.
- Vinci, Léonard de, *Traité de la peinture*, André Chastel (trad.), Paris, Berger-Levrault, 1987.

Études

- Bertaud, Madeleine, *La jalousie dans la littérature au temps de Louis XIII. Analyse littéraire et histoire des mentalités*, Genève, Droz, 1981.
- Buron, Emmanuel, « Du poème privé au “Caprice” : Ronsard, Aubigné et Simon Nicolas », *La Licorne*, Collection La Licorne, Les publications, 2004, Le Caprice [en ligne].
- Buron, Emmanuel, « “Je veille et j’ay peur de m’ennuyer”. L’ode XIII du *Printemps* d’Agrippa d’Aubigné », *Camenae*, n° 5, 2008 [en ligne].
- Damon, Cynthia et Christoph Pieper (éds.), *Eris vs. Aemulatio. Valuing Competition in Classical Antiquity*, Leiden-Boston, Brill, 2019.
- Goeury, Julien et Pierre Martin (dir.), « “Une volée de poètes” : D’Aubigné et la génération poétique des années 1570-1610 », *Albineana*, 22, 2010.
- Holman, Beth L., « “Honest Envy” : Artist’s Competitions in Renaissance Italy », *Center 28, Record of Activities and Research Reports, June 2007-May 2008*, Washington, 2008, pp. 105-107.
- Lazard, Madeleine, *Agrippa d’Aubigné*, Paris, Fayard, 1998.
- Lenient, Charles, *La poésie patriotique en France dans les temps modernes, tome premier. XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, Librairie Hachette, 1894.
- Lestringant, Frank, « Agrippa d’Aubigné, fils de Ronsard : autour de l’ode XIII du *Printemps* », *L’architecture des Tragiques*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2013, pp. 59-72.
- . « Le pétrarquisme d’Agrippa d’Aubigné », *Il Petrarchismo. Un modello di poesia per l’Europa*, Loredana Chines (dir.), Rome, Bulzoni Editore, 2006, vol. I, pp. 531-546.
- Prat, Marie-Hélène, « L’écriture des *Lettres de poincts de science* », *Albineana*, 21, 2001, pp. 15-33.
- Raymond, Marcel, *L’Influence de Ronsard sur la poésie française (1551-1585)*, Nouvelle édition, Genève, Droz, 1965 [Paris, 1927], 2 t. en 1 vol.

